

Séminaire du mardi 4 février 2003

Compte rendu de la séance réalisé par
Guillaume BINET (*maîtrise en histoire moderne, dir. Jean-Marc Moriceau*),
Delphine CHAVENEAU (*maîtrise en géographie, dir. Philippe Madeline*)
et Maryline TARGAT
(*maîtrise en histoire médiévale, dir. Véronique Gazeau et J-M Moriceau*),

I.

Résumé de l'intervention de Laurent RIEUTORT, *maître de conférences en géographie à l'université de Clermont-Ferrand* **“ La place des femmes dans l'agriculture de montagne : l'exemple des Monts d'Auvergne ”**

Laurent Rieutort démarre son intervention en indiquant que, historiquement, l'agriculture de montagne est souvent associée à une image masculine (milieu rude et agriculture difficile). Cette image fait écho au silence des géographes et historiens qui ont peu étudié le rôle des femmes dans l'agriculture traditionnelle auvergnate. De nos jours, les dernières statistiques accordent une place secondaire aux femmes dans l'agriculture auvergnate. Pour une région fortement agricole, les femmes “ chef d'exploitation ” sont sous-représentées par rapport à la moyenne française (23 % contre 24 %), la part, de ces dernières, dans l'ensemble de la population familiale est comparable à la moyenne nationale (30 %). En se focalisant sur la montagne au sens strict, le bilan est encore moins favorable : la part des femmes dans le secteur agricole étant plus faible qu'à l'échelle régionale.

Au-delà de ces statistiques, Laurent Rieutort insiste sur l'évolution remarquable de la place des femmes à la fois dans l'agriculture et plus largement dans la vie rurale des montagnes. Pour cela, il est nécessaire d'en apprécier la dynamique, de localiser et de trouver une signification à ce mouvement.

L'intervenant débute son exposé en rappelant la discrétion des femmes dans les sources, l'espace et les exploitations. Les sources informant sur le rôle et la place des femmes dans l'agriculture sont assez maigres. Le Recensement Général de l'Agriculture nous renseigne peu sur ces femmes bien que depuis 2000, les agricultrices soient mieux représentées avec la catégorie “ co-exploitantes ” (mais ne permet pas des comparaisons avec les précédents recensements). Les informations peuvent s'avérer plus fructueuses auprès des M.S.A (problème de confidentialité parfois) et des administrations.

La discrétion des femmes se retrouve sur le plan géographique. La part de femmes actives dans la population familiale agricole à l'échelle de l'Auvergne atteint 30 %. Bien qu'éparpillés dans toute la région, quelques “ bastions ” féminins se distinguent principalement au Nord). On note la faiblesse relative des parties sud-ouest et sud-est. Pour Laurent Rieutort, il n'y a pas de distorsion entre les plaines et les montagnes.

Pour les exploitations agricoles, il n'existe aucun lien entre la présence féminine et un système de production agricole particulier. Ni les structures foncières ni la taille des exploitations sont à mettre en relation avec ce phénomène. Toutefois, Laurent Rieutort met en évidence trois caractéristiques ;

-les densités féminines renvoient aux secteurs dans lesquels les densité des exploitations sont importantes et où la population agricole est élevée.

-les foyers d'agriculture sont associés à des régions relativement ouvertes dans lesquels la pluriactivité est importante (grand pôle métallurgique dans le plateau de Combraille). Les femmes ont été amenées à prendre la direction des exploitations en raison de l'absence de leurs maris.

-les foyers de dynamisme agricole ont connu une modernisation récente (années 1960/1970), ils se localisent, principalement, en périphérie des monts du Sud (Livradois, Forez).

Si aucune explication ne s'avère déterminante pour justifier la carte de localisation des agricultrices en Auvergne, différents éléments permettent de les caractériser : la diversité des âges, la diversité de la taille des exploitations et l'absence d'orientation économique.

Finalement, pour Laurent Rieutort, il existe une certaine " banalisation " de l'exploitation féminine (exploitation identique aux autres) tout en reconnaissant que les mouvements de diversification et d'agrandissement sont poussés. La place des femmes dans le monde agricole se renforce, s'affirme.

Les chiffres indiquent une augmentation de la présence des femmes ; aujourd'hui, la catégorie des chefs d'exploitation regroupe 23 % de la population féminine (9 % en 1979, 15 % en 1988).

Ce renforcement féminin peut s'expliquer par une localisation ancienne dans certaines régions agricoles, par une rupture survenue dans les années 1990 (diffusion spatiale des agricultrices), et enfin par une transformation de leur rôle pour l'exploitation et au sein de l'exploitation (âge, formation, statut, diversité...)

Ces agricultrices sont caractérisées par différents types de logique :

- en attendant la retraite, elles tentent de conserver le patrimoine
- gestion de l'exploitation en partenariat avec le conjoint en cas de diversification
- mènent de nouveaux projets économiques, ces femmes ont une logique " dynamique ".

Comment interpréter ces évolutions ?

Le rôle des femmes s'est profondément renouvelé. Ce renouvellement s'inscrit dans des fluctuations historiques fréquentes dans la montagne auvergnate. Laurent Rieutort tente de symboliser cette fluctuation, en fonction de l'évolution des sociétés rurales, des actifs agricoles et des actifs des secteurs secondaire et tertiaire. Il relève trois phases :

- phase de société rurale traditionnelle caractérisée par une montée en puissance du rôle des femmes en conséquence du replis masculin dû à la pluriactivité.
- phase de dynamisme agricole grâce au rôle clé des femmes en association avec le conjoint - exploitant.
- phase de recomposition de la société agricole = les formes de multi -fonctionnalité permettent de nouveau, aux femmes de détenir une part plus active (développement de l'agritourisme par exemple).

Quel est le rôle du nouveau contexte de la montagne auvergnate ?

- permet d'expliquer ces évolutions = nouveau contexte juridique (transformation des statut), accompagnement local important (soutien des chambres d'agriculture...), diversification du rôle des agriculteurs dans le développement local (implication dans la vie sociale...)
- banalisation de la montagne. Cette évolution est commune aux campagnes françaises, sans spécificités montagnardes. Toutefois, en Auvergne, il existe des " pesanteurs sociales ". Le rôle et l'apport des femmes sont mal perçus par une partie des vieux exploitants agricoles et les exploitants – célibataires. De plus, une opposition existe entre les " agriculteurs gagnants " (qui ont réussi à se moderniser, à se développer et sont accompagnés d'agricultrices) et ceux dits " perdants ".

En conclusion, les femmes dans le milieu agricole jouent un rôle nouveau et diversifié. Leur présence, après s'être longtemps concentrée, s'est largement diffusée voire homogénéisée.

Laurent Rieutort prononce un véritable " plaidoyer " en faveur de l'étude du rôle des femmes dans l'agriculture actuelle des pays développés, car elle révèle des transformations profondes de la société rurale.

II.

Résumé de l'intervention de Florent HAUTEFEUILLE

Maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Pau

“ La femme dans la société de mas à travers l'exemple du Quercy (XIII^e-XV^e siècle) ”

Florent Hautefeuille, maître de conférence à l'université de Pau, auteur d'une thèse portant sur l'occupation du sol et le réseau paroissial en Bas Quercy et en Haut Limousin au Moyen Âge, s'est proposé de nous présenter la femme dans la société de mas à la fin de l'époque médiévale à travers l'exemple du Quercy.

De façon anecdotique, dans la région d'étude (comprise à la fois sur les départements actuels du Lot et le nord du Tarn-et-Garonne), deux villages d'une petite châellenie portent des noms de femmes vers 1241 : l'Hôpital de la Dame Hélène et le Castelnau de Dame Hélène. Un nom de femme pour un village est peu fréquent. Les deux villages perdent leur qualificatif féminin à la fin du Moyen Age. Cette disparition dans la toponymie s'inscrit dans l'exposé qui suit.

L'exposé s'appuie sur trois types de sources : un registre d'inquisition de Pierre Célan datant de 1241 et portant sur le secteur étudié, les registres des actes notariés du XIII^e siècle au XV^e siècle portant notamment sur la paroisse de Flagnac (1240-1500) et enfin un livre de compte ou de raison d'une riche famille paysanne de 1417 à 1526. Cette documentation est relativement homogène, offre des exemples précis et concerne une zone géographique compacte. L'habitat y est dispersé, les villages s'intercalant à travers les mas. Un mas peut regrouper une ou plusieurs exploitation agricole comprenant des parcelles groupées ou éclatées, profitant parfois de communaux.

L'étude se décompose en deux parties. La première partie porte sur l'anthroponymie féminine, et la seconde sur la place des femmes dans la documentation étudiée et son évolution du XIII^e siècle au XV^e siècle.

Tout d'abord, le but est de repérer la totalité des individus féminins dans le corpus documentaire, sans tenir compte du statut social de chacun, trop difficile à distinguer. Les deux cinquièmes des individus mentionnés dans le registre d'inquisition (245 au total) sont des femmes. Ces mentions sont pour la majorité d'entres-elles de type moderne à savoir prénom et nom, les autres étant composées du prénom suivi de “ femme de ” ou du prénom suivi de “ fille de ”. Il y a une diversité importante dans la dénomination des femmes de ce registre mais quelques prénoms sont fréquents comme Guillaumette ou Raymonde.

Les 667 actes notariés de Flagnac donnent probablement un aperçu de la dénomination de un cinquième ou d'un quart des individus féminins ayant vécu à Flagnac du XIII^e siècle au XV^e siècle. Quarante-huit prénoms différents ont été recensés soit sept de plus que sur le registre d'inquisition. Au XIII^e siècle, le stock de prénoms est varié avec une domination de prénoms tels que Guillaume, Armaude ou Raymonde, Guillaume qui au XIV^e siècle est le prénom d'une femme sur cinq recensées. Le XV^e siècle marque une rupture. En effet, le nombre de mentions de femme pour une documentation comparable aux deux siècles précédents s'effondre. De plus les prénoms modernes comme “ Jeanne ” par exemple remplacent les prénoms traditionnels.

Il est difficile de donner des indications sur le système anthroponymique. Cependant, il existe quelques facteurs d'influence. Ainsi, il est fréquent que des filles portent le même prénom que leur mère, prénom d'ailleurs usuel. De même, des prénoms de femme sont parfois le produit de la féminisation d'un nom de famille. Enfin, l'influence du monde aristocratique sur le monde rural a marqué la diffusion des prénoms.

Florent Hautefeuille s'intéresse alors à la place de la femme dans la documentation et son évolution du XIII^e siècle au XV^e siècle. Comment expliquer la forte baisse des mentions de femmes dans le corpus documentaire entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle ?

Le testament de Pierre de Laperarède datant de 1252 permet d'élaborer une hypothèse. La question est liée à une taxe, le *servitium*, qui porte sur les hommes, les femmes et sur la terre. Ce fait explique la sur-représentation des femmes servies dans la documentation. A partir du XIV^e siècle, l'affranchissement des serfs se traduit par la disparition progressive des femmes de l'espace public

et donc de la documentation. La baisse des mentions de femmes dans le corpus documentaire est donc étroitement liée à la disparition des questaux dans le Bas Quercy à la fin du Moyen Age.

Les recherches sont décevantes sur la place de la femme dans la sphère privée. Quelques éléments peuvent être toutefois cités. Ainsi, aucune mention de jeune fille n'est faite, la femme n'apparaissant dans les sources qu'après son mariage. Les mariages croisés illustrent le peu de marge laissée à la femme pour choisir son époux qui est originaire d'une zone géographique étroite c'est à dire d'une zone d'une dizaine de kilomètre autour du mas d'origine. Les contrats de mariage, notamment du XV^e siècle, révèlent que certaines familles s'endettent parfois une dizaine d'année pour payer la dot de la femme mariée. Enfin, à la mort du mari, la veuve bénéficie souvent d'une "récompense", à savoir un douaire en nature versé par les héritiers. Les détails sur l'activité des épouses sont rares.

En conclusion, si les informations relatives à la vie des femmes dans la sphère privée sont rares et difficiles à percevoir pour le monde paysan, le corpus documentaire permet de saisir la place des femmes dans la sphère publique et de constater une rupture de sa représentation à la fin du XIV^e siècle. Cette rupture est peut-être une spécificité de ce pays de *mas* marqué par la questalité.

III. Débat croisé

Pour lancer le débat, Philippe Madeline note le paradoxe suivant : la place des femmes semble difficile à saisir dans les sources contemporaines exploitées par Laurent Rieutort alors que Florent Hautefeuille voit des femmes partout dans ses sources du XIII^e et XIV^e siècle.

Philippe MADELINE : Laurent Rieutort fait le constat de la discrétion des femmes dans l'agriculture des montagnes auvergnates. Il met en évidence qu'il n'y a pas de liens automatiques entre les femmes, chefs d'exploitation et les systèmes de production. Enfin, troisième élément, il voit un renouveau agricole à partir des femmes, chefs d'exploitation.

Quelle peut être la part de reconnaissance officielle du travail des femmes dans ce renouveau agricole ? Les activités d'une exploitante agricole, dans le cadre d'une pluri-activité, sont-elles valorisées ?

Dans une région où l'agriculture est en difficulté, les femmes sont-elles capables d'inverser la dynamique concernant les exploitations ?

Enfin, ne peut-on pas élargir ces zones d'agriculture en difficultés aux zones de montagnes mais aussi aux zones humides, zones dans lesquelles les politiques productivistes ont montré leurs limites ? La diversification revêtant des aspects importants de re-dynamisation sociale et économique, les femmes chefs d'exploitation ne seraient-elles pas plus à même de prendre conscience des qualités, des potentialités de ces espaces et de les mettre en valeur amorçant une nouvelle voie pour ces espaces ?

Jean-Marc MORICEAU : La relecture des travaux géographiques ou historiques à partir de la thématique de la place de la femme dans la société rurale permet d'ouvrir des perspectives et de renouveler les interrogations sur le monde rural.

Laurent Rieutort a démontré que contrairement aux idées reçues l'élevage laitier n'est pas nécessairement lié à l'activité agricole féminine. La visibilité du rôle de la femme dans la société rurale n'est-elle pas fonction de la source documentaire qui évolue avec la reconnaissance sociale de la femme ?

L'exposé de Florent Hautefeuille souligne à nouveau le lien étroit entre le droit et la place de la femme. Ici, le servage est un instrument de promotion sociale et non d'abaissement. Or la femme est

visible car elle garantit le *servitium*, droit sur le foncier dû au seigneur. Dès que les serfs ont été affranchis, la femme n'a plus d'intérêt et disparaît des sources documentaires. L'évolution du stock de prénoms entre le XIV^e siècle et le XV^e siècle n'est-elle pas liée à une influence extérieure et à une mobilité culturelle accrue au sein du monde rural ?

Laurent RIEUTORT : Je suis d'accord sur l'idée de lisibilité. En effet, la lisibilité est fonction des dynamiques juridiques mais aussi de la place sociale et économique de la femme. Il y a eu trois phases récentes : tout d'abord, la femme a appartenu à une unité familiale d'où la difficulté pour un géographe contemporain de sortir un élément de la famille pour l'analyser d'autant plus que l'unité familiale est souvent élargie dans nos montagnes. Ensuite, on est passé à l'unité conjugale, modèle agricole des années 1950, d'où il est difficile d'extraire l'épouse. Enfin, récemment on est passé à l'unité entrepreneuriale dans laquelle il est possible d'identifier correctement la femme y compris en terme statistique

Deuxième remarque, je crois que cela ne doit pas faire oublier le rôle important que jouent ces femmes dans la période actuelle en terme de vecteur d'innovation et de vecteur de progrès.

Enfin, il faut nuancer l'idée que l'agriculture dans le Massif Central est en difficulté. Malgré la diminution des exploitations, phénomène qui suit l'évolution française, on note une évolution croissante en termes de chargement et d'intensification. On a affaire à des phénomènes d'homogénéisation des dynamiques agricoles à l'échelle nationale. Les montagnes perdent finalement une part de leur originalité d'autrefois. On se trouve donc aujourd'hui dans une dynamique de grandes structures.

Florent HAUTEFEUILLE : La lisibilité du rôle des femmes est en effet liée aux aspects juridiques. Ainsi des femmes apparaissent comme chef de famille au XIII^e et XIV^e siècle alors que leurs maris sont vivants. Au XV^e siècle, seul les veuves apparaissent dans les sources. Pour ce qui est de la micro-mobilité, j'ai le projet de faire une analyse spatiale, avec des mathématiciens, afin de mesurer l'espace de vie des paysans. On a l'exemple de l'espace économique de deux familles, notamment à travers les baux à cheptel, qui correspond de façon très proche à leur espace matrimonial.

La macro-mobilité très marquée, c'est-à-dire l'apport de population neuve, apparaît à travers l'évolution du corpus anthroponymique. Les migrants sont alors essentiellement originaires du Massif Central.

Rémi ROUAULT : Laurent Rieutort, avez-vous travaillé en distinguant les exploitations tenues par des célibataires de façon à comparer les exploitations dans lesquelles on a effectivement un agriculteur ou une agricultrice comme chefs d'exploitation ?

Avez-vous envisagé une étude en fonction de la profession des parents de l'agricultrice, sont-ils eux-mêmes agriculteurs et ont-elles suivi une formation dans un établissement préparant au métier de l'agriculture ?

Laurent RIEUTORT : Sur les deux premiers points, je n'ai pas pu faire une étude en sortant les exploitations tenues par des célibataires car nous disposons de peu de sources. Sur le dernier point, les quelques sondages que l'on peut avoir indiquent que les femmes ont d'avantage suivi une formation "sur le tas" qu'une formation professionnelle agricole. Certaines ont même commencé dans un autre secteur d'activité.

Pierre BRUNET : Je vais revenir sur le problème délicat des sources. Les lois sur les retraites qui sont appliquées depuis une période assez récente et la différence d'âge entre les conjoints font que les femmes deviennent chefs d'exploitation après le départ en retraite de leur mari et avant leur propre retraite. Il serait intéressant, certes difficile, d'arriver à séparer les cas d'exploitations tenues par des femmes plus jeunes, réellement chefs d'exploitation, de celles tenues à la suite du départ en retraite de l'exploitant.

Je suis étonné de constater que vous n'avez pas pensé à exploiter la littérature car le Massif central a eu des romanciers paysans qui peuvent nous donner des aperçus qualitatifs et concrets de la part que pouvaient prendre les femmes dans différents milieux sociaux.

Dans le cadre de l'intervention de Florent Hautefeuille l'évolution au Moyen Âge des prénoms n'est-elle pas liée au culte des saints ?

Anne VALLEZ : Dans le nord, comme dans le sud de la France, on voit une montée en flèche des prénoms tels que Jeanne et Marguerite. Marguerite est celle qui protège contre les naissances difficiles. Les prénoms sont liés à l'évolution des cultes des saints.

Laurent RIEUTORT : Pour individualiser la part des jeunes femmes et des plus âgées qui sont en fin de cycle d'exploitation agricole, j'ai observé pour le Cantal la pyramide des âges. Il y apparaît nettement une progression sensible des femmes de moins de 35 ans. Les deux dynamiques existent bien, mais en effet, les nouvelles lois sur les retraites ont faussé la base statistique. Sur l'aspect de l'utilisation de sources littéraires, il y a en effet matière à développer.

Florent HAUTEFEUILLE : À la fin du XIV^e et surtout XV^e siècles des oratoires secondaires et des chapelles ont des nouveaux vocables notamment associés à " Catherine ". Pour " Marguerite ", je dispose de moins d'exemples. Il existe à Flaugnac une chapelle Sainte- Catherine qui apparaît au XV^e siècle. Il faudrait en effet faire une étude systématique. Il existe toutefois un problème : le prénom " Marie ", peu fréquent, est pourtant un vocable utilisé dans toutes les chapelles.

Anne VALLEZ : Dans le Nord également, l'apparition du prénom " Marie " fut tardive.

Jérôme VIRET : Il existe une règle consistant à mentionner tous les enfants sur les testaments. Quelle est la place des filles héritières ?

Florent HAUTEFEUILLE : Je dispose de peu de testaments mais des études ont montré que les filles étaient bien mentionnées. Elles ne sont pas les héritières universelles sauf dans le cas où les enfants sont tous de sexe féminin. Les biens dont elles héritent sont destinés principalement à la constitution de la dot.

Roger CALMES : On aurait pu penser à Eliane Victor parmi les sources sur la place des femmes dans l'agriculture de montagne. Dans son émission, " Les femmes aussi ", elle a mis l'accent sur le rôle des femmes dans l'agriculture. Le cinéma peut être également une source intéressante.

Sur l'aspect juridique, la femme est devenue chef d'exploitation agricole pour profiter des droits liés à la retraite de ce statut, court-circuitant les successions de père en fils.

En matière sociologique, la période d'après-guerre a été marquée par le refus des femmes d'épouser des agriculteurs. L'une des principales conséquences a été l'augmentation du nombre d'exploitants célibataires. Ce phénomène a entraîné une sur-représentation des hommes et donc une sous- représentation des femmes. En effet, grâce au développement de l'instruction des femmes, beaucoup ont quitté les campagnes. Celles qui continuaient de travailler dans le secteur agricole étaient, lors des recensements, considérées comme sans profession.

Jean-Marc MORICEAU : Le schéma " père, fils et mère " existe au XVI^e siècle. Le droit coutumier permet à la veuve d'achever les baux en cours et même de signer de nouveaux baux jusqu'à son remariage. En 1580, lors de la réforme de la coutume de Paris, on a tenu compte de ce droit qui a subsisté dans le droit français jusqu'au XIX^e siècle. De nombreuses maîtresses de poste ont ainsi accédé à la direction et à la tutelle de l'exploitation grâce à ce droit.